Naturalisation : pourquoi pas moi ?

24/03/2010 à 19h29

Gurdial Singh est un Sikh. Arrivé en France dans les années 80, il possède une PME du BTP florissante. Bien intégré économiquement, patriarche de sa communauté pour laquelle il fait construire un temple à Bobigny, il ne comprend pas que sa demande de nationalité française lui ait été refusée deux fois.

En 2004, le parlement promulgue la loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école. Le turban de trois jeunes Sikhs, au cœur de la polémique, ne rentre plus dans le nouveau cadre de l'école publique. Jusqu'à cette date, ses deux fils aînés avaient pu suivre leur scolarité avec leur couvre-chef traditionnel.

Il décide donc d'ouvrir un lycée qu'il considère laïc, car ouvert à tous, sans interdiction du port de signes religieux. Il devrait faire sa première rentrée en septembre 2011.

« Je suis un 3 en 1 ! » lâche-t-il avec humour. Seul point douloureux de son parcours : ***les deux refus de nationalité française qu'il a essuyés.***

« Je suis ici depuis 30 ans, j'ai reçu un label du ministère de l'économie pour ma société, je fais tourner l'économie française à mon niveau… ***On l'accorde à d'autres mais pas à moi****. Je ne comprends pas… » Son avis sur le motif des refus ? «La dernière fois, on m'a dit que je parlais mal le français…»*

Dhramvir, son fils cadet de 23 ans, qui dirige le campus fondé par son père, a son idée sur les raisons de l'administration : «Plus que la langue, je crois que c'est son look qui ne passe pas… ***Pourtant mon père se sent français***

autant qu’indien. Il a choisi de construire sa vie en France et nulle part ailleurs*. Il ne retournera pas vivre en Inde. Pourquoi le ferait-il ? Ses enfants sont français, ses proches vivent ici, son entreprise et toute sa vie sont ici…*
»
Source : [Bondy Blog]